

DECISION N° 05/CCRS/CCEG.02/23

Relative à la mise en place d'un Panel des Chefs d'Etat, en appui au Président de la Commission, dans le cadre du renforcement du plaidoyer relatif à l'opérationnalisation de la CCRS

LA CONFERENCE,

VU le protocole additionnel instituant la Commission Climat pour la Région du Sahel ;

VU la convention de création du Fonds Climat Sahel ;

CONSCIENTE DE la nécessité de renforcer le plaidoyer dans le cadre de la mobilisation des partenaires techniques et financiers à la mise en œuvre des actions programmées dans le Plan d'Investissement Climat pour la Région du Sahel ;

SOUCIEUX de l'opérationnalisation urgente du Secrétariat Exécutif de la CCRS et du Fonds Climat Sahel au regard des défis des changements climatiques dans la Région du Sahel ;

PRENANT NOTE des Recommandations de la 4^{ème} Réunion Ministérielle tenue le 20 octobre 2022 à Niamey, au Niger, et celles de la 5^{ème} Réunion Ministérielle de la CCRS tenue le 29 novembre 2022 ;

ADOPTE la mise en place d'un Panel des Chefs d'Etat, en appui au Président de la Commission, dans le cadre du renforcement du plaidoyer relatif à l'opérationnalisation de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS), composé des dirigeants suivants :

- Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc ;
- Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire ;
- Son Excellence Monsieur Muhammadu Buhari, Président de la République fédérale du Nigeria ;
- Son Excellence le Général Mahamat Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad.

Fait à Addis Abeba, le 17 février 2023

POUR LA CONFERENCE.

Le Président

SEM MOHAMED BAZOUM

Président de la République du Niger

